

## MORTEFONTAINE-EN-THELLE

# Le futur prix de l'eau ne passe pas auprès des habitants

Le futur prix de l'eau est un sujet qui fâche, à Mortefontaine-en-Thelle. A ce titre, un collectif d'habitant mécontent s'est monté afin de dénoncer une multiplication par quatre du prix du mètre cube. « Nous allons passer d'environ 2 euros à pratiquement 9 ! En exemple, un foyer qui consomme 10 M3 d'eau par mois et ce n'est pas exagéré, verra sa facture annuelle passer de 240€ à plus de 1.000€ ! » s'insurgent Cyril Crespel, Jacques Comète et Patrice Villechanoux, qui se battent afin de ne pas subir une hausse si importante. Dans tout le village, on remarque sur les façades des pancartes de protestation. Le collectif rassemble 300 adhérents, sur les 330 foyers

qui composent la commune.

En cause, les travaux de l'assainissement collectifs mis en place par la communauté de communes du Thelle Oise. Il convient de rattacher Mortefontaine à Hermes, « à 15 kms, une hérésie ! ». Mais surtout, « nous ne voulons pas avoir à supporter nous-mêmes, habitants, l'emprunt réalisé par la CCT ! Cela représente 44% du futur prix payé ! Nous ne voyons pas pourquoi ce serait encore à nous de mettre la main au porte-monnaie, alors que nous payons déjà des impôts et que ceux-ci servent aux travaux d'intérêt public, comme c'est le cas ici. C'est à la communauté de communes de trouver comment financer, pas à nous d'en subir les

conséquences ! »

La pilule a autant de mal à passer que les habitants ont la sensation d'avoir été mis devant le fait accompli. La CCT a en effet organisé une réunion publique le 8 octobre 2018 afin d'informer la population... « mais a démarré les travaux la semaine suivante ! Quel intérêt d'une réunion publique ? Où est le débat ? »

A cela s'ajoutent « des frais conséquents pour réaliser nos travaux du domaine privé, travaux indispensables pour pouvoir nous raccorder au réseau collectif. Je vais devoir trouver et déboursier plus de 10.000€, la CCT m'a suggéré de passer par un emprunt ! Nous devrions percevoir une subvention maximum de 3.000€ pour



Jacques Comète, Patrice Villechanoux et Cyril Crespel du collectif s'opposant au prix de l'eau.

nos travaux privés, mais sous conditions et certainement plusieurs mois après avoir réglé les travaux ? Et pour finir, nous devons payer encore une taxe de 950€ pour le raccordement au réseau public.\* Le principe de "l'eau paie l'eau" cache en réalité un nouvel impôt déguisé», poursuit Patrice Villechanoux.

Cyril Crespel de son côté

tâche, avec l'aide d'un avocat, de trouver une faille afin de baisser le futur prix de l'eau. « Cinq millions d'euros de travaux, la moitié payée par les habitants en plus des impôts que nous payons déjà ! Ce n'est pas normal ! »

Et le collectif de conclure : « Les Mortifontains sont conscients qu'un assainissement collectif est bénéfique

pour notre commune et sont prêts à participer financièrement pour en profiter mais tout en restant raisonnable. Passer de 2€ le m3 d'eau à 5€ serait déjà un effort considérable pour chacun». La fin des travaux est envisagée pour le printemps 2020.

Stéphane HARDIVILLERS

## Le vice-président de la CCT Pierre Desliens répond

Pierre Desliens, vice-président en charge de l'assainissement au sein de la communauté de communes du Thelle Oise, se défend face au collectif et donne une autre vision du dossier : « Je connais les personnes de ce collectif, je les ai rencontrés plusieurs fois et j'ai toujours été transparent avec eux. »

L' élu rappelle que le dossier assainissement ne date pas d'hier. « Cela fait quinze ans que la municipalité de Mortefontaine en parlait. Il a été déci-

dé sous un ancien mandat de passer au collectif. » Il y'a ensuite eu un changement de municipalité qui a gardé cette ligne de conduite.

Puis la loi Notre est arrivée. En juin 2017, la compétence assainissement est arrivée à la communauté de communes par décision du préfet.

« Toutes les études avaient été payées par la municipalité, nous avons hérité de ce dossier où les marchés étaient déjà passés, les subventions étaient obtenues. Si nous

étions encore en stade de pré-étude, nous aurions pu changer quelque chose. Mais là c'était trop tard ! »

Et Pierre Desliens de rappeler qu'il y a également eu une enquête publique depuis plus de 10 ans. « La commune à l'époque s'était engagée. Nous héritons du dossier et de la compétence. Je ne vois pas qui va payer sinon. »

L' élu reconnaît cependant comprendre « que le futur prix soit élevé. Je comprends que cela mettra cer-

tains en difficulté. Je ne le nie pas ! Mais le collectif est aussi un confort. Plus de fosse sceptique à entretenir par exemple. Mais ce service, dans une petite commune avec peu d'habitants, revient forcément plus cher que dans une ville. »

Par ailleurs, le principe de « l'eau paie l'eau » empêche la communauté de commune de transférer une partie d'un budget sur celui de l'assainissement. Le prix de l'eau sera, selon Pierre Desliens, à 8e37 au lieu des

8e99 annoncés lors de la réunion d'octobre 2018. « Nous espérons mutualiser le prix sur la CCT, mais cela ne fera sur du long terme pour revenir à un prix de 5euros50. Il faut compter douze ans minimum ! Encore une fois, je comprends la difficulté pour les habitants. C'est la simple réalité, la dure réalité. »